

Certificat de Capacité Non Domestique

1/ Public ciblé

Personnes non titulaires de la capacité professionnelle, en charge d'un rayon « animalerie » ou exerçant des activités avec les animaux non domestiques (vente, location, transit, présentation au public de spécimens vivants de la faune locale ou étrangère)

2/ Pré-requis

-Justifier d'une expérience professionnelle en amateur ou en professionnel avec justificatifs – durée d'expérience requise variable selon les espèces d'animaux non domestiques et le type d'activité exercée
-Maîtriser les bases en biologie et en zoologie - Positionnement par un test sur les connaissances

3/ Objectifs-Aptitudes-Compétences

La formation a pour objectif de préparer le dossier et sa présentation devant la commission préfectorale correspondant au type d'activité exercé ; le dossier doit aborder huit domaines : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection.

4/ Contenus

Journée 1 : Présenter le CCAND - Aspects réglementaires - Modalités d'obtention – Contenu du dossier à réaliser (7heures)

-Connaître la législation en vigueur : Présentation des textes en vigueur, leurs applications, les sanctions
-Connaître les attentes de la commission vis-à-vis du capacitaire : plan du dossier – les 8 domaines à aborder
- Compléments sur les espèces d'animaux non domestiques selon les catégories visées et le profil des candidats.

Journées 2 et 3 : Finaliser le dossier et s'entraîner à la soutenance du dossier devant un jury (2 x 7 heures)

-Présentation du projet de dossier préparé par chaque candidat
-Identification des pistes correctives, corrections et rédaction finalisée
-Evaluation des connaissances liées aux espèces
-Exposé et jeux de questions/réponses
-Entraînement à la soutenance

5/ Méthodes mobilisées

- Alternance entre séances en salle dans les locaux de l'EPL de PRECIEUX et visites d'exploitations avec mise en situation
- Restauration possible au self de l'EPL
- Possibilité d'hébergement sur place dans la limite des places disponibles.

NB : En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, le centre de formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur la session suivante.

Intervenant : Alexis GONZATO, formateur Campus Agronova

Lieu de formation : CFPPA de Précieux BP 204 42605 MONTBRISON CEDEX

6/ Évaluation / Suivi

Procédure d'évaluation du niveau et des pré-requis des participants

Échange sur les connaissances et expériences de chacun.

Modalités pédagogiques

Echange correction

Supports remis aux participants

Remise d'un document de synthèse aux participants.

Procédure d'évaluation à l'issue de la formation

Réalisation d'une enquête de satisfaction

Mises en situation

Attestation de formation

7/ Durée

3 jours

8/ Délai d'accès

Au minimum 30 jours avant le début de la formation

Pour connaître les dates, consulter l'agenda des formations WWW.campus-agronova.fr

9/ Accessibilité

Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes, aux personnes à mobilité réduite

10/ Coûts et financement

Coût 510€

Financement possible selon statut par OPCA (VIVEA, OCAPIAT)

Votre contact : Marie-Claire BURELLIER

Tel : 04-77-97-70-06

email : cfppa.montbrison@educagri.fr

site Internet : www.campus-agronova.fr